

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Foyer du Socio-Educatif

Jeudi 2 octobre 2014

Présents :

Monsieur Missenard (président)

Madame Ponsonnet (trésorière)

Madame Guetta (vice-présidente)

ainsi que 13 élèves, Mme Tomi (proviseure), et Mme Brouard (CDI)

M. Missenard rappelle l'objet de cette réunion : faire le bilan des ateliers existants et à venir.

Il rappelle que les fonds du foyer sont constitués par les cotisations et les subventions des communes. Il précise qu'il est prudent de conserver des fonds de réserve suffisants, car en cas de plan vigipirate rouge, les voyages scolaires par les transports en commun peuvent être interdits par le recteur, ce qui obligerait à payer des cars très chers en remplacement. Il y a quelques années, dans une telle circonstance, les fonds de réserve du foyer avaient été réduits, en l'espace d'un an, à presque rien.

Le Foyer finance des activités des élèves ou des sorties et voyages scolaires : pour les voyages à hauteur de 10€ par élève adhérent, et une participation globale pour 1/35^{ème} du coût total ; pour les sorties scolaires, le foyer finance les coûts des transports en RER et les entrées de musée ou d'exposition dont le coût n'excède pas 50€ pour le groupe.

Pour rappel, l'adhésion volontaire au FSE est de 18€ par élève et par an. L'inscription à un club ou atelier nécessite d'être adhérent du FSE. Les encadrants des clubs et ateliers fourniront une liste de leurs membres.

Le président dresse la liste des ateliers existants, en les présentant via le blog du FSE.

- L'atelier Maths en Jean fonctionne depuis plusieurs années.

- L'atelier théâtre est constitué de 6 élèves et travaille le jeudi soir. Dans ce cadre, deux lycéennes proposent de promouvoir un club théâtre et vidéo, qui pourrait en particulier réaliser un clip de tous les ateliers.

- Le club musique, qui a fonctionné l'année dernière n'a pas encore repris. Le président du foyer souhaiterait savoir qui va s'en occuper cette année.

- M. Missenard présente l'atelier « Jeu de Go », nouveau, qui se réunit le vendredi soir, et est animé par un enseignant bénévole, Alain Cano.

- Une lycéenne propose un club débat, qui pourrait être animé une fois par mois, ou tous les deux mois, par les lycéens, accompagnés parfois par un professeur.
- Deux lycéennes proposent un club cuisine, mais ce projet est difficile à mettre en œuvre régulièrement, du fait des contraintes liées aux règles drastiques d'usage d'une cuisine collective. On s'oriente plutôt vers une séance ponctuelle sur le chocolat, avec éventuellement la participation du chef cuisinier.
- Deux élèves proposent la création d'un atelier Jeux, où les lycéens pourraient, par exemple, emprunter des jeux de réflexion. Ils sont chargés de rédiger le règlement de leur atelier, et de préciser que les joueurs doivent être adhérents du FSE. Une armoire pourrait être mise à leur disposition en salle de cafétéria.
- Mme Ponsonnet demande aux élèves si certains seraient d'accord pour créer un club de sorties au théâtre, qui s'adresserait à tous les élèves et personnels du lycée. Le CVL relayera l'information sur son groupe facebook.
- Une lycéenne propose un club littérature : écriture de nouvelles, de romans. Elle doit se rapprocher de Mme Capdevielle au CDI.
- Mme Brouard rappelle que le CDI a demandé un meuble à livres pour entreposer les livres dont le CDI veut se débarrasser à la cafétéria des élèves. Elle rappelle aussi qu'un club bullophile existe au CDI.

Le CVL, représenté par deux lycéennes, demande si le FSE peut les aider financièrement, ce qui paraît envisageable. Par contre, le foyer a souvent servi de trésorier au CVL, mais la gestion en est assez lourde. Il serait souhaitable que le CVL gère seul ses fonds.

Mme Ponsonnet déclare avoir reçu des réclames pour la ventes de petits objets , et aussi de chocolats de fin d'année. Le CVL est vivement intéressé.

M. Missenard et Mme Ponsonnet présentent la nouvelle secrétaire du FSE, Mme Angélidès qui devra déposer sa signature à la banque.